

## Institut Claude Pompidou

### Soins, Recherche et Enseignement sur le vieillissement et la maladie d'Alzheimer CHU de Nice

La maladie d'Alzheimer et les pathologies apparentées sont un problème de santé publique majeur. Ces maladies du cerveau ont une évolution multifactorielle. Elles touchent les fonctions cognitives, c'est-à-dire la mémoire, le raisonnement, le langage, et entraîne une modification des comportements et des capacités d'autonomie du sujet.

Dans l'état actuel de nos connaissances, le diagnostic est encore tardif, les traitements biologiques imparfaits et l'accompagnement psychosocial insuffisant et trop souvent inadapté. Les recherches en cours sont très nombreuses pour essayer d'améliorer le plus rapidement possibles ces différents aspects.

La maladie d'Alzheimer constitue d'ores et déjà une question de santé publique de grande importance et qui prendra encore de l'ampleur dans les années futures. Les pouvoirs publics ont élaboré à cet effet un Plan National de prise en charge de cette pathologie qui a été relayé dans le Département des Alpes-Maritimes par un plan spécifique à l'initiative du Conseil Général.

C'est dans ce cadre que la Fondation Claude Pompidou et le CHU de Nice ont décidé d'unir leurs forces pour la création d'un Institut pilote accueillant les patients Alzheimer sur une unité de lieu ou dans le cadre d'une filière organisée, à tous les stades de la maladie depuis le diagnostic précoce jusqu'à la prise en charge au long cours en institution.

Le CHU de Nice a affecté un terrain situé au centre de la Ville à ce projet. La Fondation Claude Pompidou a, quant à elle, décidé de consentir un don important permettant la réalisation de ce projet.

L'Institut Claude Pompidou pour la maladie d'Alzheimer comprendra :

- Le Centre Mémoire Ressources et Recherches du Pôle de Gériatrie du CHU de Nice.
  - Un EHPAD de 68 lits d'hébergement complet et de 4 lits d'hébergement temporaire, habilité à l'aide sociale, géré par la Mutualité Française PACA
  - Un Accueil de jour de 19 places, géré par France Alzheimer 06 (ACA)
  - Des lieux de vie et d'animation culturelle et artistique pour les patients de l'Institut Claude Pompidou.
- Par ailleurs, dès sa conception, il est prévu que l'Institut puisse envisager des développements d'activités complémentaires, en fonction d'autorisations à venir, telles que l'implantation d'une MAIA (Maison pour l'autonomie et l'intégration des patients Alzheimer) et d'une structure d'accompagnement des personnes et d'aide à domicile.

Ce projet se veut partenarial. C'est ainsi que la Mutualité Française PACA a manifesté son intérêt pour gérer l'EHPAD et que France Alzheimer 06 (ACA) a donné son accord pour transférer l'Accueil de jour dont elle détient l'autorisation, à l'Institut Claude Pompidou.

L'Institut Claude Pompidou a pour objectif principal **d'être un modèle au niveau du soin, de la recherche et de l'enseignement à tous les stades de la maladie d'Alzheimer.**

Pour cela il est fondamental de **créer des liens** :

- **entre l'intérieur** (les résidents) **et l'extérieur** (les consultants, la famille, les étudiants et les chercheurs) ;
- **avec les autres structures** et établissements dédiés à la prise en charge du vieillissement au niveau de la ville, du département et de la région.

D'une manière plus précise, les objectifs sont:

- l'information du public et la formation des professionnels,
- le dépistage de la maladie d'Alzheimer et des pathologies apparentées,
- l'intégration aux réseaux de professionnels et la collaboration avec les structures existantes,
- le développement de la recherche clinique et fondamentale.
- La mise en place de techniques d'enseignement inter actives
- le soin, la prise en charge à long terme, en particulier pour les situations les plus difficiles pour le patient et son entourage,

C'est ce fil rouge qui a conduit la réflexion sur l'organisation spatiale de l'Institut Claude Pompidou.

Les points forts du projet de vie sont:

- Une architecture adaptée à l'environnement, ouverte vers l'extérieur et adaptée aux troubles des patients.
- La mise en place d'animations et de projets artistiques et culturels destinés à améliorer la qualité de vie des patients et des familles.
- la mise en place d'une activité de recherche qui doit s'étendre à travers toutes les structures de l'Institut (cf. projet scientifique)